



Para

Michna 3 - Chapitre 10

קָלָל שֶׁל חֲטָאת שְׁנִינָה בְּשֶׁרֶץ, טְהוֹר. נִתְּנוּ עַל גִּבּוֹ, רַבִּי אֱלִיעֶזֶר
מְטִהָר, וְחֲכָמִים מְטַמְּאִים. נִגַּע בְּאֲכָלִים וּבְשִׁקִּין וּבְכִתְבֵי הַקֹּדֶשׁ,
טְהוֹר. נִתְּנוּ עַל גִּבְיָהֶן, רַבִּי יוֹסִי מְטִהָר, וְחֲכָמִים מְטַמְּאִים:

Une urne contenant les cendres de la vache rousse qui a touché un sherets reste pure. Si on l'a posée sur le sherets, Rabbi Eli'ézer la considère pure, tandis que les Sages la déclarent impure. Si elle a touché des aliments, des boissons ou des Écritures saintes, elle reste pure. Mais si on l'a posée dessus, Rabbi Yossé la maintient pure, alors que les Sages la déclarent impure.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions